

Motion de soutien aux collègues de Mauriac

Nous avons été sidéré.e.s d'apprendre vendredi 20 novembre que trois enseignants du lycée Mauriac à Bordeaux venaient de recevoir une lettre de la Rectrice afin de les avertir qu'elle initiait une procédure disciplinaire contre eux à la suite de la mobilisation contre la passation des E3C il y a 9 mois. Le même jour, les enseignants, les parents et les élèves apprenaient que l'équipe de direction du lycée était débarquée pour être remplacée dès le lundi suivant.

Après les sanctions arbitraires prononcées par la Rectrice de Poitiers contre quatre enseignants du lycée de Melle, c'est au tour de la Rectrice de l'Académie de Bordeaux de s'en prendre aux personnels qui participent à des mouvements sociaux.

Actuellement, les professeurs s'efforcent de trouver les moyens adéquats leur permettant d'assurer une continuité pédagogique pour leurs élèves dans des conditions rendues difficiles par la pandémie, ils ont besoin de la confiance de leur hiérarchie et pas d'une politique répressive vis-à-vis de celles et ceux qui osent continuer à porter des revendications.

Nous souhaitons exprimer tout notre soutien à ces collègues et demandons l'abandon de toutes les poursuites à leur encontre.

Les enseignants du collège Aliénor d'Aquitaine